



Surendette et devenir co emprunteur

Par missal

Bonjour,

Je suis en cdd depuis un an dans la fonction publique et depuis ma séparation avec le pere de mes 2 enfants j'ai eu beaucoup de soucis financiers et ai été dans l'obligation de déposer un dossier de surendettement auprès de la banque de France qui a été accepté. J'attends l'échéancier que je devrais commencer à rembourser d'ici 1 à 2 mois. Ma dette s'élève à 9000 environ.

Je vais passer le concours pour être titularisée.

Mon nouveau compagnon et moi avons pour projet d'acheter ensemble. Sachant que lui a vendu son appartement, il a donc un apport. Il est en CDI depuis 15 ans et a la garde exclusive de ses 4 enfants.

Ma question est, au vu de ma situation, est-ce que je pourrais être "co emprunteur" pour acheter sachant que les prélèvements se feront sur le compte de mon compagnon et moi je lui verserai sur son compte la moitié de la somme mensuelle à rembourser. Ou devons-nous attendre la fin de mon dossier de surendettement (dans 5 ans) ?

De plus, est-il possible que je finisse de rembourser ma dette avant la fin du plan de surendettement ? Si oui cela mettra-t-il fin plutôt à mon fichage ?

Je vous remercie pour vos réponses.